

rassa et ses compagnons de tout ce qu'ils possédaient, ils les relâchèrent. Nous allons maintenant laisser la parole à Lavérendrye :

„ Le 3 juin, je tins un conseil général pour délibérer sur les moyens d'avoir des vivres, des marchandises, et surtout de la poudre dont nous manquions, par la faute des canots de Montréal qui avaient relâché l'automne précédent. Il fut résolu d'une commune voix d'envoyer trois canots forts de monde à Kaministigouya, dont nous attendions le secours, et de là à Michillimakinac pour revenir en diligence et me mettre en état de poursuivre ma découverte.

„ Le Rév. P. Aulneau me demanda d'y aller et de lui donner mon fils pour faire faire diligence aux canots tant pour aller que pour revenir. ”

La mort de LaJemmeraye et la retraite des Français du fort Maurepas changeaient les plans du P. Aulneau. Au moment où il devait partir pour se rendre chez les Mandans, voilà que le pays à l'ouest du lac des Bois se refermait pour un an. Immobilisé forcément au fort St-Charles, il voulut profiter du départ des canots pour se procurer la consolation de voir l'un de ses frères en religion à Michillimakinac.

Le 5 juin, LaVérendrye après avoir distribué de la poudre et des balles aux vingt hommes de convoi, les passa en revue. *Il leur recommanda* de se bien garder, qu'il avait eu ains, qu'il y avait un parti de Sioux qui cherchaient les Cris, et qui pourraient peut-être les insulter. ”

Le Découvreur avait du être informé sans doute par quelques Cris, que des canots Sioux avaient été signalés sur le lac. Les Français promirent de faire bonne garde. D'après les derniers mémoires de Lavérendrye recueillis à Paris par M. Léau, docteur en sciences, ce fut le 5 et non le 8 juin, tel qu'indiqué dans les rapports précédents, que ce parti de 21 hommes quitta le fort St-Charles. Ils s'embarquèrent à bord de trois canots, étant 7 par canot. Le P. Aulneau avait avec lui six bons hommes que Lavérendrye avait engagés à Michillimakinac. Disons de suite que ces voyageurs, d'après les énoncés recueillis au fort St-Charles, étaient de fiers hommes, ayant presque tous six pieds de hauteur, et en jugeant de leur force musculaire d'après leur charpente osseuse, ils étaient de rudes gaillards, contre lesquels il ne faisait pas bon de trop se frotter. Il appert également que Lavérendrye n'avait pas eu l'intention de confier ce parti à son fils. Ce ne fut que sur les sollicitations pressantes du P. Aulneau qui lui représentait que sa présence serait de nature à activer le zèle des rameurs, et à éviter tout retard inutile, qu'il consentit à le mettre à la tête de ce détachement. Le 5 juin, ces 21 voyageurs abordèrent à l'Île au Massacre, distante d'environ 16 millés du fort St-Charles. Les mémoires disent 7 lieues, mais il ne faut pas oublier que les